



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Nationale chargée de la Démobilisation,
de la Réinsertion et de la Réintégration des ex-combattants
Secrétariat Exécutif

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Bujumbura le 28 avril 2005. Cinq mois après le démarrage des opérations de démobilisation au Burundi, quelques 7.329 ex-combattants ont été démobilisés dont 6.281 hommes, 409 femmes et 639 enfants soldats.

S'agissant de l'appui à la réinsertion les démobilisés sont rentrés avec un appui représentant 9 mois de salaire, soit plus de 2 milliards de FBU déjà payés.

Comme prévu, après trois mois, les premiers démobilisés ont commencé à recevoir sur leurs comptes la première tranche d'appui à la réinsertion représentant trois mois de salaire. Un montant de plus de 342 millions de FBU a ainsi déjà été viré sur les comptes des démobilisés au titre de la réinsertion.

Actuellement, le Secrétariat Exécutif entame la composante la plus complexe et la plus difficile du Programme National DRR. Il s'agit de la réintégration.

Ce n'est pas une chose facile. C'est pourquoi, le Secrétariat Exécutif a pris le temps nécessaire pour :

- Informer et sensibiliser les démobilisés sur le bon usage des appuis à la réinsertion et à la réintégration à travers un programme d'orientation avant le départ et des conseils ciblés dans

les Centres de Démobilisation et au niveau des Bureaux Provinciaux.

- Donner l'occasion aux démobilisés de se retremper dans leur milieu de vie, de lancer de petites activités génératrices de revenus avec l'argent donné au titre de la réinsertion.
- Leur permettre de mesurer leurs forces et leurs faiblesses.
- Et surtout, d'évaluer pratiquement les opportunités économiques existant dans leur milieu.
- Sur base des résultats obtenus sur le terrain, le Secrétariat Exécutif a affiné sa stratégie de réintégration. Celle-ci offre aux démobilisés quatre options de réintégration :
 - Option «promotion de l'entrepreneuriat»: Dans ce volet le PNDRR va appuyer le démobilisé pour améliorer et développer son entreprise.
 - Option «activités génératrices de revenus»: Ici, il s'agira d'appuyer les démobilisés qui s'orientent dans des activités génératrices de revenus. Il y a un choix élargi de domaines : agriculture, élevage,

transformations agro-alimentaire, commerce, artisanat de production, artisanat de services.

- Option «formation pour l'auto-emploi»: Le démobilisé qui souhaite exercer un métier afin de pouvoir s'installer pour son compte peut accéder à une formation/apprentissage.
- Option «éducation formelle»: Il s'agirait d'aider les démobilisés qui le souhaitent à reprendre les études qu'ils ont interrompues du fait de l'enrôlement dans les forces combattantes.

En ce qui concerne la composante handicapés de guerre: les handicapés de guerre démobilisés sont traités comme leurs collègues en ce qui concerne l'appui à la réinsertion et à la réintégration. Le programme a prévu en plus:

- une assistance médicale appropriée si leurs blessures ou les séquelles de ces blessures nécessitent des soins;

- des services de kinésithérapie et des prothèses pour ceux qui ont besoin de retrouver la mobilité.

L'assistance médicale, a déjà commencé et il est à noter que 200 démobilisés handicapés ont été orientés dans 17 structures médicales proches de leurs lieux d'établissement pour y recevoir les soins appropriés.

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, les opérations de démobilisation momentanément interrompues depuis le 18 avril 2005 ont repris ce mercredi 27 avril 2005. Quelques 251 ex-combattants dont quatre femmes avec des nourrissons ont été démobilisés à partir du site de cantonnement de Kibuye. Ils ont été acheminés au Centre de Démobilisation de Gitega.

Au niveau de la Force de Défense Nationale, une nouvelle liste de volontaires est attendue au niveau du Secrétariat Exécutif comme promis par le Ministère de la Défense Nationale.

Enfin, le SE-CNDRR est prêt à démobiliser les combattants cantonnés à Buramata, aussitôt que leurs listes seront certifiées par les instances habilitées.

Pour tous contacts :

Département Information/Sensibilisation

Building Peace House. Boulevard de l'Indépendance

Tél.: (257) 24 91 97-25 00 31 - 25 00 32

Fax: (257) 24 32 31

Email: secndrr@cndrr.bi

hlibere@cndrr.bi

simon@cndrr.bi

Bujumbura- Burundi